



HAL
open science

Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027056

HAL Id: hceres-02027056

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027056v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI120001130

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La licence d'Administration publique (LAP) proposée par l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) vise principalement à préparer des concours publics tout en obtenant le grade de licence en vue d'une poursuite d'études en master. Destinée à des étudiants venant de formations très variées et souhaitant présenter un concours administratif de catégories A, B ou C, elle est aussi ouverte à des fonctionnaires en congé individuel de formation pour préparer un concours par la voie externe ou interne. Elle délivre une formation dans les domaines juridiques, économiques, politiques, de gestion publique et de culture générale permettant, d'une part, d'acquérir des connaissances indispensables à une poursuite en master, d'autre part, un début de professionnalisation et surtout des connaissances et compétences (expression écrite et orale, méthodologie) fondamentales pour préparer des concours publics. Les métiers visés sont nombreux et variés au sein des différentes fonctions publiques, mais leur accès suppose la réussite préalable d'un concours.

Indicateurs

| | |
|---|--------|
| Nombre d'inscrits en L1 | SO |
| Nombre d'inscrits en L2 | SO |
| Nombre d'inscrits en L3 | 62 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | SO |
| % d'abandon en L1 | SO |
| % de réussite en 3 ans | 48,5 % |
| % de réussite en 5 ans | SO |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | NR |
| % d'insertion professionnelle | NR * |

* Au cours des sept dernières années (2003 à 2009), l'IPAG a enregistré une moyenne de 136 inscrits et a délivré chaque année 50 diplômes de licence d'Administration publique et 25 de master 1 (maîtrise) d'Administration publique. L'IPAG a enregistré entre 2003 et 2009, parmi ses étudiants présentés aux différents concours, 329 admissibles (223 pour la fonction publique d'Etat et 106 pour la fonction publique territoriale) et parmi ceux-ci 193 admis soit 131 pour la fonction publique d'Etat et 62 pour la fonction publique territoriale (91 catégorie A, 97 catégorie B et 5 catégorie C ; « 15 en concours internes et 178 en concours externes »).



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans la mesure où le premier objectif de la LAP est la préparation aux concours administratifs, son programme apparaît adapté tout en permettant de poursuivre un programme de master dans le domaine de la gestion publique. L'enseignement de l'anglais est néanmoins très limité et celui de l'informatique appliqué à la gestion absent. La focalisation sur la préparation aux concours entraîne ainsi un faible intérêt porté aux domaines n'y contribuant pas directement : les compétences concourant à la future insertion professionnelle des étudiants ne sont pas mises en valeur et l'absence de stage ne permet pas aux étudiants de les développer par l'expérience et de tester la solidité de leur projet professionnel.

L'évaluation de la formation et des enseignements repose essentiellement sur des échanges informels et a lieu lors de réunions pédagogiques. Cela se traduit concrètement par un effort important de mise à niveau des étudiants dans les domaines jugés critiques de la culture générale et du droit, points faibles identifiés comme devant faire l'objet d'une vigilance particulière. L'équipe pédagogique apparaît fortement impliquée dans le fonctionnement de la LAP, elle propose de nombreuses occasions d'information aux étudiants et tient compte des remontées d'informations pour adapter son contenu et son fonctionnement. Toutefois, le devenir des étudiants ne réussissant pas à valider la licence (environ 50 %) ou un concours ne fait pas l'objet d'un suivi visible. De même, le devenir des étudiants réussissant un concours ou intégrant un master ne fait pas l'objet d'un suivi formel. Enfin, les résultats aux concours sont difficiles à apprécier faute de comparaison avec les résultats des autres IPAG.

- Points forts :

- Formation focalisée sur la réussite aux concours publics.
- Enseignements adaptés au public hétérogène entrant en LAP.
- Equipe pédagogique visiblement impliquée.
- Ebauche encourageante d'autoévaluation donnant lieu à des actions d'amélioration.

- Points faibles :

- Evaluation de la formation et des enseignements.
- Formalisation du pilotage de la formation et des missions de l'équipe pédagogique.
- Suivi des étudiants après la réussite ou non de la LAP et/ou des concours.
- Pas d'anglais ni d'informatique appliquée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à ce que la mise en œuvre annoncée des dispositifs d'évaluation au niveau de l'UPJV soit effective, mais aussi efficace. Autrement dit, il faudrait que l'équipe pédagogique s'empare des résultats de ces évaluations pour analyser systématiquement le fonctionnement de la LAP et mette en œuvre des améliorations dans les domaines qui le nécessiteraient. Cette démarche apparaît initiée et c'est surtout sa formalisation qui mériterait d'être améliorée. Un meilleur suivi des étudiants quittant la LAP en situation de réussite ou d'échec est aussi une piste d'amélioration qui serait utile.